

Contributeurs

Mitch Villeneuve

Premier directeur, Politique économique
Études économiques de la Banque Scotia
416.350.1175
mitch.villeneuve@scotiabank.com

John Fanjoy

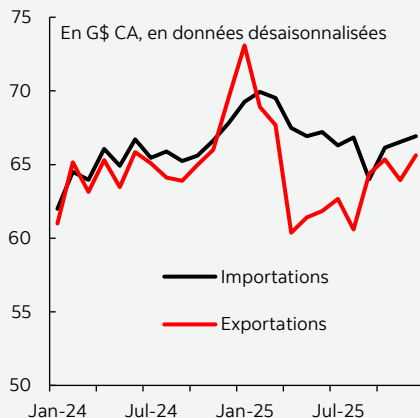
Économiste
Études économiques de la Banque Scotia
416.866.4735
john.fanjoy@scotiabank.com

**Avec la collaboration à la recherche de :
Neha Sarraf**

Analyste économique
Études économiques de la Banque Scotia
416.869.2695
neha.sarraf@scotiabank.com

Graphique 1

**Le commerce international canadien
de marchandises**

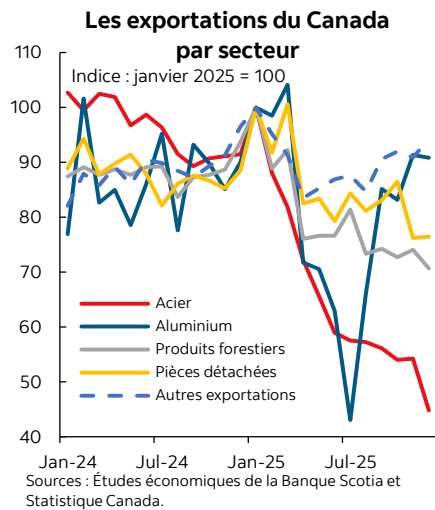


Sources : Études économiques de la Banque Scotia et
Statistique Canada.

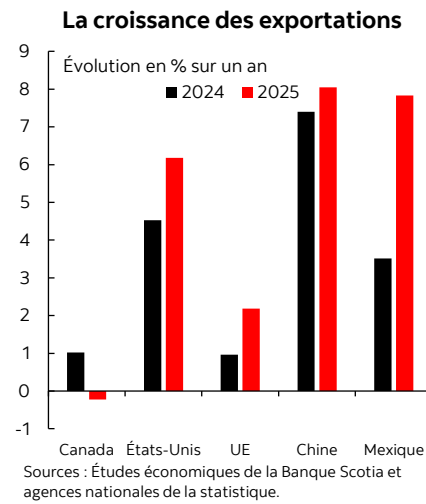
Échos douaniers : Rapport mensuel sur les échanges commerciaux entre le Canada et les États-Unis — Déc. 2025

- **En décembre 2025, les exportations de biens du Canada ont crû de 2,6 %, et les importations ont augmenté de 0,6 % (graphique 1) – ce qui donne un déficit de 1,3 G\$ pour le mois.** Depuis plusieurs mois, l'or non ouvré a porté essentiellement les variations dans la colonne des exportations – même si l'augmentation des exportations d'aéronefs et d'autres biens d'équipement de transport a aussi concouru à cette progression mensuelle. Les importations d'or expliquent aussi une grande partie de l'augmentation des importations du mois, de concert avec l'accroissement des importations de véhicules automobiles et de pièces détachées.
- **Pour l'ensemble de 2025, les exportations nominales de biens canadiens ont baissé de 0,2 % :** en effet, les hausses importantes des exportations d'or n'ont pas suffi à compenser les baisses dans la plupart des autres catégories de produits (graphique 2), surtout l'acier (-31 %), l'aluminium (-7 %), la foresterie (-10 %) ainsi que les véhicules automobiles et les pièces détachées (-3 %), ce qui est inférieur à de nombreux autres pays (graphique 3).
- **Le volume des échanges commerciaux tient un discours plus négatif.** Après redressement pour tenir compte des prix, les exportations de biens ont fléchi de 2 % sur l'année et les importations n'ont essentiellement pas bougé (graphique 4). C'est pourquoi les échanges commerciaux devraient normalement peser sur l'ensemble de la croissance du PIB pour 2025. Or, le volume des exportations du T4 a gagné 2,1 % par rapport au T3, alors que les importations ont progressé d'à peine 0,3 %. Il s'agit d'un apport à la croissance plus solide que ce que nous avons supposé dans nos prévisions économiques de janvier. Nous nous attendons à ce que le poids des échanges commerciaux continue de s'alléger peu à peu en 2027.
- **La part des exportations canadiennes destinée aux États-Unis a flanché pour passer de 76 % en 2024 à 72 % en 2025 et évolue tendanciellement à la baisse.** Ce recul s'explique par le repli des exportations destinées aux États-Unis et par l'accroissement des exportations vers d'autres régions — essentiellement l'Europe (graphique 5). En décembre, les exportations à destination des États-Unis ont gagné 1,1 % sur un mois, mais ont perdu 16,7 % sur un an. Les exportations destinées à d'autres pays se sont envolées de 5,8 % sur un mois et ont gagné 30 % sur un an — même si elles ont été en grande partie portées par l'augmentation des exportations d'or à l'étranger. Une dynamique comparable se déploie dans la colonne des importations (graphique 6), puisque la part des importations canadiennes au départ des États-Unis a fléchi pour passer de 62 % en 2024 à 59 % en 2025.
- **Le Canada continue de profiter d'un taux tarifaire effectif (relativement) faible sur les exportations destinées aux États-Unis.** Nous estimons actuellement ce taux à 6,3 % (d'après les courants commerciaux pré-tarifaires), grâce à la plupart de nos échanges commerciaux toujours exemptés des droits de douane dans le cadre de l'ACEUM. L'estimation la plus juste des droits de douane réels moyens acquittés sur les importations américaines depuis le Canada a baissé dans les derniers mois, pour passer de 3,9 % en septembre à 3,1 % en décembre (graphique 7). La proportion des biens canadiens importés aux États-Unis et soumis aux sanctions tarifaires s'est établie aux alentours de 10 % (graphique 8).
- **En décembre, le déficit commercial américain s'est rétabli à son niveau pré-tarifaire (graphique 9).** Les échanges commerciaux américains ont été très volatils en 2025 : après avoir culminé au début de l'année en raison de la vigueur des importations portée par l'anticipation des sanctions tarifaires, le déficit commercial de ce pays a plongé, en octobre, à son plus creux depuis 2009, avant de redevenir normal à la fin de l'année.
- **Les courants commerciaux des États-Unis ont subi des changements compositionnels.** En comparant 2025 à 2024, les importations américaines ont nettement diminué depuis la Chine (-29 %) et le Canada (-7 %); elles ont toutefois augmenté au départ de l'Union européenne (+5 %), du Mexique (+6 %) et du reste du monde (+19 %).
- **Les droits de douane sur les importations américaines continuent de créer des pressions inflationnistes dans ce pays :** selon l'estimation la plus récente, l'impact cumulatif des droits de douane sur l'IPC américain s'est inscrit à un point de pourcentage entier (graphique 10) — ce qui assombrit l'horizon pour les baisses de taux d'intérêt aux États-Unis.
- **Parce que la Cour suprême américaine devrait bientôt prendre une décision sur la légalité des droits de douane décrétés en vertu de l'IEEPA, la guerre commerciale mondiale en cours avec les États-Unis pourrait connaître de nouvelles secousses.** Si les droits de douane sont révoqués, ils pourraient être remplacés par un nouveau mécanisme — qui serait probablement à nouveau contesté, ce qui raviverait l'incertitude. Pour le Canada, les droits de douane sectoriels sont de loin ceux qui ont l'impact le plus retentissant et continueront de peser sur l'économie canadienne tant qu'ils resteront en place.

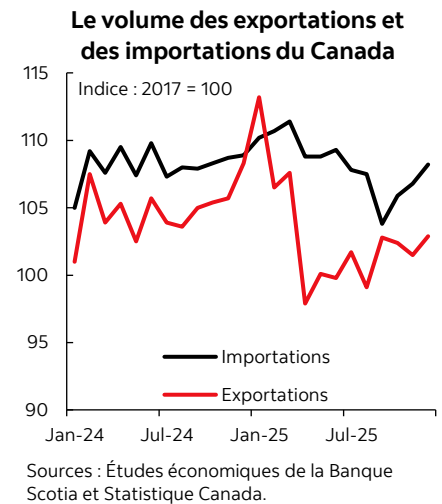
Graphique 2



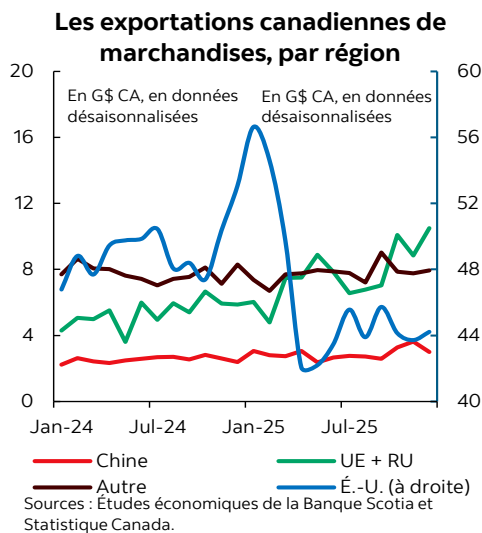
Graphique 3



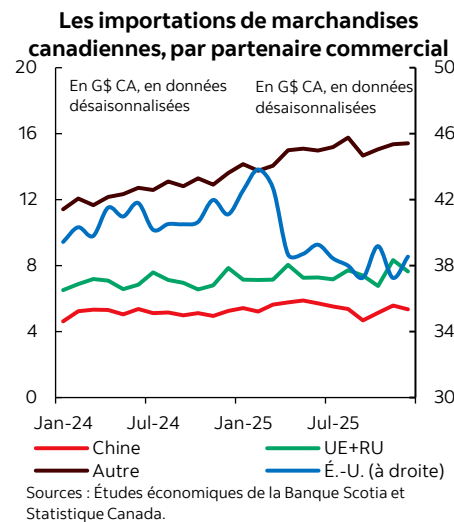
Graphique 4



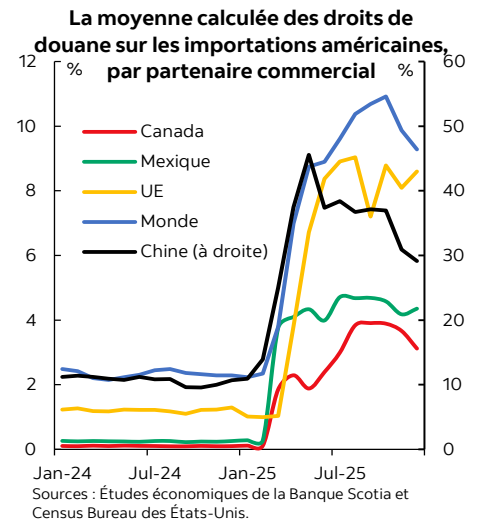
Graphique 5



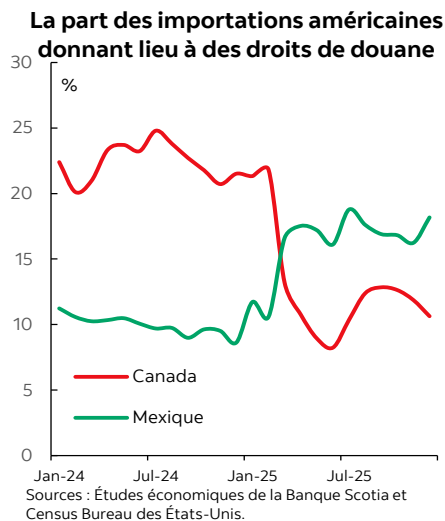
Graphique 6



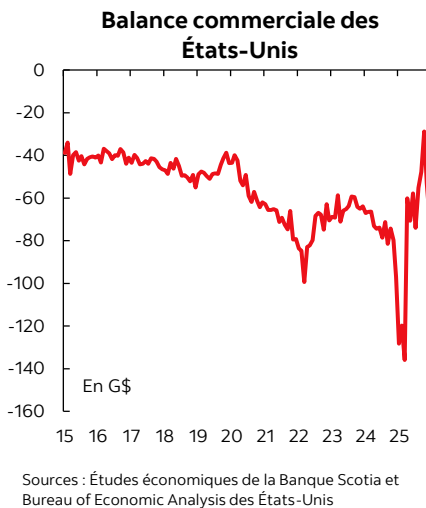
Graphique 7



Graphique 8



Graphique 9



Graphique 10

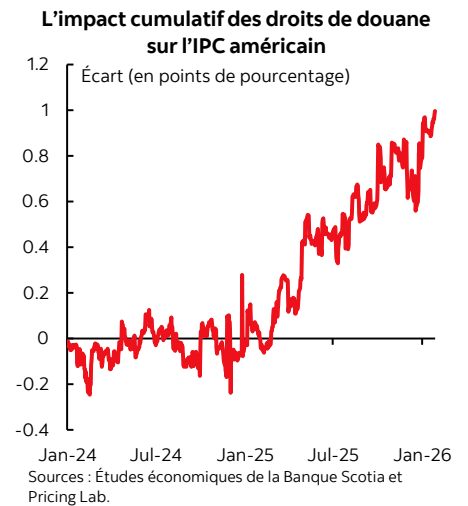


Tableau 1 : Canada, États-Unis et Mexique – Exportations et importations de biens (en données désaisonnalisées)

Pays et courants	En % sur un mois	En % sur un an	2025 : évolution en % sur un an
Total des exportations du Canada	2.6	-5.7	-0.2
Total des importations du Canada	0.6	-1.3	2.8
Exportations des États-Unis	-1.7	6.3	6.2
Importations des États-Unis	3.6	-2.6	4.8
Total des exportations du Mexique	-0.5	13.0	7.8
Total des importations du Mexique	0.4	12.3	4.7

Sources : Scotiabank Economics, US Census Bureau, Statistics Canada, Banco de México.

Tableau 2 : Canada – Exportations de marchandises par région (en données désaisonnalisées)

Pays	En % sur un mois	En % sur un an	2025 : évolution en % sur un an
États-Unis	1.1	-16.7	-6
Chine	-17.5	25.8	14
Mexique	-1.2	-3.3	-1
UE	-5.4	15.1	23
Royaume-Uni	39.3	162.0	68
Reste du monde	2.5	-4.3	0

Sources : Études économiques de la Banque Scotia et Statistique Canada.

Tableau 3 : Canada – Exportations par certains secteurs (en données désaisonnalisées)

Secteurs	En % sur un mois	En % sur un an	2025 : évolution en % sur un an
Acier	-17.4	-51.0	-31.4
Aluminium	-0.6	0.9	-7.1
Produits forestiers	-4.6	-24.6	-9.7
Pièces détachées	0.3	-13.6	-2.9

Sources : Études économiques de la Banque Scotia et Statistique Canada.

Tableau 4 : États-Unis – Importations de marchandises par région (en données désaisonnalisées)

Pays	En % sur un mois	En % sur un an	2025 : évolution en % sur un an
Canada	5.6	-13.2	-6.8
Chine	-2.0	-46.0	-28.8
UE	-3.6	-6.8	4.8
Mexique	-2.9	5.5	5.9
Reste du monde	9.8	8.6	18.8

Sources : Études économiques de la Banque Scotia et Census Bureau des États-Unis.

Tableau 5 : Les droits de douane en vigueur				
Droits imposés par	Pays impactés	Secteurs impactés	Taux des droits	Date de la dernière modification importante
États-Unis	Tous	Acier et articles en acier	50%	Le 4 juin 2025
États-Unis	Tous	Aluminium et articles en aluminium	50%	Le 4 juin 2025
États-Unis	Canada	Toutes les exportations non conformes aux règles d'origine de l'ACEUM	10% (énergie et potasse) 35% (autres biens)	Le 1er août 2025
États-Unis	Chine	Toutes les exportations non soumises à la règle de minimis	20%	Le 3 mars 2025
États-Unis	Mexique	Toutes les exportations non conformes aux règles d'origine de l'ACEUM	25%	Le 7 mars 2025
États-Unis	CA et MX	Contenu non américain des voitures particulières (exemption des	25%	Le 3 avril 2025
États-Unis	Tous sauf CA et MX	Voitures particulières assemblées	25%	Le 3 avril 2025
États-Unis	CA et MX	Contenu non américain des camions de poids moyen et de poids lourd et des autobus	25 % (camions de poids moyen et de poids lourd) 10 % (autobus)	Le 17 octobre 2025
États-Unis	Tous sauf CA et MX	Camions de poids moyen et de poids lourd et autobus assemblés	25 % (camions de poids moyen et de poids lourd) 10 % (autobus)	Le 17 octobre 2025
États-Unis	Tous sauf CA et MX	Majorité des exportations, sauf l'acier, l'aluminium, les voitures, les semi-conducteurs et les produits électroniques grand public	10%	Le 8 avril 2025
États-Unis	Canada	Augmentation des droits compensatoires/des droits de douane sur le bois d'œuvre résineux canadien	Tarif moyen combiné de 45,16 % à l'heure actuelle	Le 14 octobre 2025
États-Unis	Tous sauf CA	Bois d'œuvre et bois de construction résineux	10%	Le 14 octobre 2025
États-Unis	Tous	Produits en bois rembourrés	25%	Le 14 octobre 2025
États-Unis	Tous	Armoires de cuisine, meubles de toilette et pièces détachées	25%	Le 14 octobre 2025
États-Unis	Tous sauf CA et MX	Pièces détachées	25%	Le 3 mai 2025
États-Unis	Tous	Semiconducteurs	25%	Le 15 janvier 2026
Canada	États-Unis	Acier et aluminium	25%	Le 13 mars 2025
Canada	États-Unis	Voitures particulières non conformes à l'ACEUM et contenu américain des voitures particulières conformes à l'ACEUM	25%	Le 9 avril 2025
Chine	Canada	Quelques produits agricoles exportés (graines de canola)	7%	Le 1er mars 2026
Chine	États-Unis	Toutes les exportations	10%	Le 11 mai 2025

Sources : Études économiques de la Banque Scotia, Maison-Blanche, gouvernement du Canada et ministère du Commerce de la République populaire de Chine.

Tableau 6 : Canada – Taux effectif des droits douaniers (tarif effectif)	
Mesures concourant au tarif effectif	
35 % sur les biens non conformes à l'ACEUM à destination des États Unis	
10 % sur l'énergie et la potasse non conformes à l'ACEUM à destination des États Unis	
50 % sur l'acier et les produits dérivés et sur l'aluminium et les produits dérivés à destination des États Unis	
30 % des droits compensatoires et des droits de douane sur le bois d'œuvre résineux sur les exportations de bois d'œuvre résineux à destination des États Unis	
Droits de douane de 7 % sur certains produits agricoles exportés en Chine	
Droits de douane de 25 % sur les produits de bois, les armoires de cuisine et les meubles de toilette exportés à destination des États Unis	
Droits de douane de 25 % sur le contenu non américain des automobiles ainsi que des camions de poids moyen et de poids lourd	
Droits de douane de 10 % sur le contenu non américain des autobus et des camions assimilés	
Droits de douane de 25 % sur les exportations de semiconducteurs à destination des États Unis	
Tarif effectif	%
Tarif effectif actuel sur les exportations mondiales	4.5
Part des exportations actuellement impactées par les droits de douane décrétés après 2024	21.7

Sources : Études économiques de la Banque Scotia et WITS.

Tableau 7 : Mexique – Taux effectif des droits douaniers (tarif effectif)	
Mesures concourant aux tarifs effectifs	
25 % sur les biens non conformes à l'ACEUM à destination des États Unis	
50 % sur l'acier et les produits dérivés et sur l'aluminium et les produits dérivés à destination des États Unis	
Droits de douane de 25 % sur le contenu non américain des automobiles et des camions de poids moyen et de poids lourd	
Droits de douane de 10 % sur le contenu non américain des autobus et des camions assimilés	
Droits de douane de 10 % à 25 % sur le bois d'œuvre résineux et les produits de bois exportés à destination des États Unis	
Droits de douane de 25 % sur les exportations de semiconducteurs à destination des États Unis	
Tarif effectif	%
Tarif effectif actuel sur les exportations depuis d'autres pays	7.3
Part des exportations actuellement impactées par les droits de douane	35.6

Sources : Études économiques de la Banque Scotia et WITS.

Tableau 8 : États-Unis – Taux effectif des droits douaniers (tarif effectif)	
Mesures concourant au tarif effectif	
10 % sur l'énergie et la potasse non conformes à l'ACEUM expédiées depuis le Canada	
35 % sur les autres biens non conformes à l'ACEUM exportés depuis le Canada	
25 % sur les biens non conformes à l'ACEUM exportés depuis le Mexique	
50 % sur l'acier et les produits dérivés et sur l'aluminium et les produits dérivés expédiés depuis d'autres pays	
25 % sur les voitures particulières et les pièces détachées expédiées depuis d'autres pays (sauf le Canada et le Mexique)	
25 % sur les voitures particulières et les camions (seulement sur le contenu non américain émanant du CA et du MX)	
Droits de douane de 10 % sur les autobus et les camions assimilés (seulement sur le contenu non américain émanant du CA et du MX)	
Hausse de 30 % des droits compensatoires et des droits de douane sur le bois d'œuvre résineux exporté depuis le Canada	
10 %-25 % sur le bois d'œuvre résineux et les produits de bois importés aux États Unis	
10 % du référentiel sur les importations depuis d'autres pays et plus pour différents pays	
30 % sur la majorité des importations depuis la Chine	
Droits de douane de 25 % sur les importations de semiconducteurs	
Tarif effectif	%
Tarif effectif actuel sur les exportations depuis d'autres pays	12.9
Part des exportations actuellement impactées par les droits de douane	54.4
Sources : Études économiques de la Banque Scotia et WITS.	

Tableau 9 : États-Unis – Droits de douane perçus				
Pays/Régions	Déc 2025 (en G USD)	En % sur un mois	En % sur un an	Depuis le début de l'année (en G USD)
Canada	1.0	-5	2757	9.3
Chine	6.2	-5	53	91.8
UE	4.1	8	533	35.5
Mexique	1.8	-1	1726	19.8
Reste du monde	13.1	4	663	104.5
Sources : Études économiques de la Banque Scotia et Census Bureau des États-Unis.				

Le présent rapport a été préparé par Études économiques Scotia à l'intention des clients de la Banque Scotia. Les opinions, estimations et prévisions qui y sont reproduites sont les nôtres en date des présentes et peuvent être modifiées sans préavis. Les renseignements et opinions que renferme ce rapport sont compilés ou établis à partir de sources jugées fiables; toutefois, nous ne déclarons ni ne garantissons pas, explicitement ou implicitement, qu'ils sont exacts ou complets. La Banque Scotia ainsi que ses dirigeants, administrateurs, partenaires, employés ou sociétés affiliées n'assument aucune responsabilité, de quelque nature que ce soit, en cas de perte directe ou consécutive découlant de la consultation de ce rapport ou de son contenu.

Ces rapports vous sont adressés à titre d'information exclusivement. Le présent rapport ne constitue pas et ne se veut pas une offre de vente ni une invitation à offrir d'acheter des instruments financiers; il ne doit pas non plus être réputé constituer une opinion quant à savoir si vous devriez effectuer un swap ou participer à une stratégie de négociation comportant un swap ou toute autre transaction. L'information reproduite dans ce rapport n'est pas destinée à constituer et ne constitue pas une recommandation de swap ou de stratégie de négociation comportant un swap au sens du Règlement 23.434 de la Commodity Futures Trading Commission des États-Unis et de l'Appendice A de ce règlement. Ce document n'est pas destiné à être adapté à vos besoins individuels ou à votre profil personnel et ne doit pas être considéré comme un « appel à agir » ou une suggestion vous incitant à conclure un swap ou une stratégie de négociation comportant un swap ou toute autre transaction. La Banque Scotia peut participer à des transactions selon des modalités qui ne concordent pas avec les avis exprimés dans ce rapport et peut détenir ou être en train de prendre ou de céder des positions visées dans ce rapport.

La Banque Scotia et ses sociétés affiliées ainsi que tous leurs dirigeants, administrateurs et employés peuvent périodiquement prendre des positions sur des monnaies, intervenir à titre de chefs de file, de co-chefs de file ou de preneurs fermes d'un appel public à l'épargne ou agir à titre de mandants ou de placeurs pour des valeurs mobilières ou des produits dérivés, négocier ces valeurs et produits dérivés, en faire l'acquisition, ou agir à titre de teneurs de marché ou de conseillers, de courtiers, de banques d'affaires et/ou de maisons de courtage pour ces valeurs et produits dérivés. La Banque Scotia peut toucher une rémunération dans le cadre de ces interventions. Tous les produits et services de la Banque Scotia sont soumis aux conditions des ententes applicables et des règlements locaux. Les dirigeants, administrateurs et employés de la Banque Scotia et de ses sociétés affiliées peuvent siéger au conseil d'administration de sociétés.

Il se peut que les valeurs mobilières visées dans ce rapport ne conviennent pas à tous les investisseurs. La Banque Scotia recommande aux investisseurs d'évaluer indépendamment les émetteurs et les valeurs mobilières visés dans ce rapport et de faire appel à tous les conseillers qu'ils jugent nécessaire de consulter avant de faire des placements.

Le présent rapport et l'ensemble des renseignements, des opinions et des conclusions qu'il renferme sont protégés par des droits d'auteur. Il est interdit de les reproduire sans que la Banque Scotia donne d'abord expressément son accord par écrit.

^{MD} Marque déposée de La Banque de Nouvelle-Écosse.

La Banque Scotia, de pair avec l'appellation « Services bancaires et marchés mondiaux », est une dénomination commerciale désignant les activités mondiales exercées dans le secteur des services bancaires aux sociétés, des services bancaires de placement et des marchés financiers par La Banque de Nouvelle-Écosse et certaines de ses sociétés affiliées dans les pays où elles sont présentes, dont Scotiabank Europe plc; Scotiabank (Ireland) Designated Activity Company; Scotiabank Inverlat S.A., Institución de Banca Múltiple, Grupo Financiero Scotiabank Inverlat, Scotia Inverlat Casa de Bolsa, S.A. de C.V., Grupo Financiero Scotiabank Inverlat, Scotia Inverlat Derivados S.A. de C.V., lesquelles sont toutes des membres du groupe de la Banque Scotia et des usagers autorisés de la marque Banque Scotia. La Banque de Nouvelle-Écosse est constituée au Canada sous le régime de la responsabilité limitée et ses activités sont autorisées et réglementées par le Bureau du surintendant des institutions financières du Canada. Au Royaume-Uni, les activités de La Banque de Nouvelle-Écosse sont autorisées par la Prudential Regulation Authority et assujetties à la réglementation de la Financial Conduct Authority et à la réglementation limitée de la Prudential Regulation Authority. Nous pouvons fournir sur demande les détails du périmètre de l'application, à La Banque de Nouvelle-Écosse, de la réglementation de la Prudential Regulation Authority du Royaume-Uni. Les activités de Scotiabank Europe plc sont autorisées par la Prudential Regulation Authority et réglementées par la Financial Conduct Authority et la Prudential Regulation Authority du Royaume-Uni.

Les activités de Scotiabank Inverlat, S.A., de Scotia Inverlat Casa de Bolsa, S.A. de C.V., de Grupo Financiero Scotiabank Inverlat et de Scotia Derivados, S.A. de C.V. sont toutes autorisées et réglementées par les autorités financières du Mexique.

Les produits et les services ne sont pas tous offerts dans toutes les administrations. Les services décrits sont offerts dans les administrations dont les lois le permettent.